

**ECOLE CENTRALE MARSEILLE
RESTRUCTURATION DES BATIMENTS JETEE ET EQUERRE**

CONVENTION DE FONDS DE CONCOURS

AVENANT N° 2

I. ENTRE

L'Etat, représenté par Monsieur le Préfet de Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, assisté de Monsieur le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille,

part, **d'une**

II. ET

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence, Sise 58, boulevard Charles Livon 13007 Marseille, représentée par son Vice-Président Délégué Santé, Enseignement Supérieur et Recherche, Monsieur Frédéric COLLART régulièrement habilité à signer la présente convention par délibération n°..... du Bureau de la Métropole en date du

d'autre part.

III. ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet de modifier les modalités de versement de la participation financière de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence au financement de l'opération Restructuration des bâtiments Jetée et Equerre / Marseille Creativity Center pour l'Ecole Centrale Marseille à Marseille Château-Gombert, dont l'Etat assure la maîtrise d'ouvrage.

IV. ARTICLE 2 – MODALITES DE RATTACHEMENT DU FONDS DE CONCOURS

L'échéancier de versement de la participation financière de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence prévu à l'article 5 de la convention initiale est modifié comme suit :

- au 01/06/2017 : 1 000 000 € (un million d'euros)
- au 01/01/2018 : 2 000 000 € (deux millions d'euros)
- au 01/03/2019 : 1 500 000 € (un million cinq cent mille euros)
- au 01/03/2021 : 500 000 € (cinq cent mille euros)

Pour chaque demande de versement, un titre de perception sera émis à l'encontre de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence. La Métropole d'Aix-Marseille-Provence s'engage à inscrire en temps utile dans son budget les sommes correspondantes à chaque échéance.

Fait en 3 exemplaires originaux

A Marseille, le.....

Pour l'Etat,
Marseille-Provence

Le Recteur de l'Académie
Délégué

Pour la Métropole
d'Aix-

Le Préfet de Région

Pour la Métropole
d'Aix-

Le Vice-Président

d'Aix-Marseille

Provence - Alpes - Côte d'Azur

Santé, Enseignement
Supérieur et
Recherche **Erreur !**
Aucune variable de
document fournie.
Frédéric COLLART